

Demande de médaille d'honneur du travail

Accéder au Service en ligne

Permet au salarié ou à leur employeur de faire une demande pour obtenir la médaille d'honneur du travail.

Accès via FranceConnect.

Attention

cette démarche en ligne est possible dans tous les départements sauf dans les départements suivants :

Hautes-Alpes (05)

Côte d'Or (21)

Lozère (48)

Savoie (73)

Saint-Pierre-et-Miquelon (915)

Polynésie Française

Nouvelle-Calédonie



Ville de
Palavas-les-Flots

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : 04 67 07 73 00